

*A la veille des journées de Hourtin, une réflexion sur les moyens de réduire la fracture numérique entre Nord et Sud.*

# La technologie au service de la diversité culturelle

par GUY-OLIVIER SEGOND

**Partenaire de la 24<sup>e</sup> université d'été de la communication qui se tiendra à Hourtin (Gironde) du 25 au 29 août, «Libération» publie plusieurs interventions de chercheurs et de personnalités sur le thème de la manifestation de cette année: la communication et les identités. Pour plus d'informations, consulter le site officiel: [www.crepac.com](http://www.crepac.com)**

Le 21 décembre 2001, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé, par la résolution 56/183, de convoquer le sommet mondial sur la société de l'information, qui aura lieu en deux phases, à Genève (10-12 décembre 2003) et à Tunis (16-18 novembre 2005).

S'inscrivant dans les objectifs de la déclaration du millénaire, le sommet mondial traitera des modifications profondes que les technologies de l'information entraînent dans tous les domaines de l'activité humaine. Tout en veillant à la diversité culturelle, il examinera les moyens de mettre la révolution de l'information au service du développement humain en luttant contre la fracture numérique.

Ayant pour but ultime d'améliorer le partage du savoir et la diffusion des connaissances en les mettant à la portée de toutes les populations de la planète, le sommet mondial – qui adoptera, à Genève, une déclaration politique et un plan d'action – représente donc une étape déterminante dans la lutte contre l'ignorance et la misère.

Sur le plan plus spécifique de la défense des différentes identités liées aux territoires, aux sociétés, aux langues et aux cultures, l'élaboration de la déclaration politique et du plan d'action doit être examinée sous l'angle de la procédure suivie et sous l'angle des textes proposés. La préparation du sommet présente trois originalités :

D'abord, le processus préparatoire a suivi une procédure «de la base au sommet» («bottom-up»), commençant au niveau national (rapports nationaux), continuant au niveau régional (conférences régionales d'Afrique ; d'Europe et d'Amérique du Nord ; d'Asie et du Pacifique ; d'Amérique latine et des Caraïbes) et se terminant au niveau mondial (sessions du Comité préparatoire).

Ensuite, même si les décisions finales sont prises par les seuls chefs d'Etat et de gouvernement, le sommet a, dès le début, associé,

dans la réflexion, la négociation et l'action, les gouvernements nationaux (le cadre juridique et la régulation), les organisations internationales (la standardisation et l'interconnectivité), les entreprises privées (les réseaux et les services) et la société civile (l'essentiel des contenus).

Enfin, dans le secteur public, un processus de préparation conduit par les villes et par les pouvoirs locaux (régions, provinces, départements, etc.) s'est déroulé en même temps que le processus intergouvernemental classique, aboutissant au sommet des villes et pouvoirs locaux, qui aura lieu à Lyon, les 4 et 5 décembre 2003.

Ainsi, les propositions des autorités locales – qui, dans le cadre d'une politique nationale donnée, sont les mieux placées pour dégager des priorités, privilégier des contenus et déterminer des solutions techniques, adaptées aux conditions réelles des communautés – seront entendues par les chefs d'Etat et les chefs de gouvernement réunis à Genève.

Sur le fond, le sommet devrait confirmer des principes essentiels à la préservation des différentes identités tels que la liberté d'opinion, la liberté de création, le droit à l'accès à l'information ou le droit à l'éducation. Déjà proclamés par divers textes des Nations unies, ces principes doivent, à l'évidence, être répandus au sein de la société de l'information.

Du côté des identités linguistiques et culturelles, le sommet devrait se référer à la déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (novembre 2001), définie comme étant la liberté d'expression, le pluralisme des médias et la possibilité, pour toutes les cultures, d'être présentes dans les moyens d'expression et de diffusion.

L'état d'avancement du processus préparatoire du sommet n'a pas encore permis de trancher la question des moyens concrets à mettre en œuvre pour garantir, par des politiques plus offensives que défensives, la diversité culturelle. Mais, devant le risque réel qu'une culture globale et standardisée s'impose progressivement par la voie marchande, il faut espérer que de nombreux Etats consi-

déreront que les œuvres culturelles ne doivent pas être soumises aux seules lois du marché et qu'il faut prévoir divers mécanismes publics d'incitation et de protection pour garantir la diversité culturelle.

Il y a là un rôle important à jouer par la France,

l'Union européenne et l'Organisation internationale de la francophonie, qui réunit 55 Etats membres des Nations unies.

Par ailleurs, il faut être attentif à la position de plusieurs chefs d'Etat du monde émergent: estimant que, dans le domaine de la lutte contre la fracture numérique, la coopération Nord-Sud n'a pas donné les résultats espérés, ils souhaitent la compléter par une coopération Sud-Sud, toujours financée par le Nord, mais faisant appel à une coopération des Etats émergents avec les Etats les moins avancés, afin de mieux tenir compte des savoirs locaux.

A la fin du mois de septembre, le processus préparatoire du sommet, conduit par des experts et des diplomates, sera terminé: ce sera le temps des politiques, qui devront donner au sommet sa dimension, celle de la cohabitation culturelle à l'échelle de la planète.

En effet, les technologies de l'information n'ont pas seulement l'avantage de supprimer les distances physiques: elles ont aussi l'inconvénient de rendre visibles les différences culturelles en les exacerbant. Or, comme le montre avec talent Dominique Wolton dans son dernier livre *l'Autre Mondialisation*, autant la ques-

tion du multiculturalisme est traitée au niveau national, autant elle ne l'est pas au niveau mondial.

Ainsi, après la mondialisation politique – la création de l'Onu et l'organisation de la communauté internationale – et la mondialisation économique – l'économie de marché et le libre-échange –, les Etats et les peuples se trouvent confrontés, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'échelle mondiale, à la question de la cohabitation des identités, des cultures et des valeurs.

Le sommet mondial sur la société de l'information donne donc l'occasion aux chefs d'Etat et aux chefs de gouvernement – en particulier, à ceux qui sont attachés à un monde

multipolaire et multiculturel – de promouvoir le dialogue des civilisations au lieu d'engager la guerre des cultures ●

**Guy-Olivier Segond**, ancien maire de Genève, ancien député au Parlement suisse, est actuellement ambassadeur spécial du sommet mondial sur la société de l'information.

[www.itu.int/wsis/](http://www.itu.int/wsis/)